

# Mode d'emploi

Afin que votre enfant soit accueilli, vous devez, au préalable, vous assurer que celui-ci est bien inscrit à l'accueil de loisirs. Puis vous devez procéder à la réservation à l'aide de ce bulletin :

1. Remplissez les 2 volets en indiquant les jours de présence de votre enfant, à l'accueil de loisirs
2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. (conservez-la précieusement).
3. Transmettez le bulletin à la direction de l'éducation :
  - Par mail, à [enfance@villeneuve-saint-georges.fr](mailto:enfance@villeneuve-saint-georges.fr)
  - Par dépôt à la direction de l'éducation (accueil ou boîte aux lettres)

## BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT

Accueil périscolaire et ALSH mixte Anatole France	01 43 82 63 63
Accueil périscolaire mixte Anne Sylvestre	01 43 82 28 48
Accueil périscolaire mixte Berthelot	01 43 82 85 12
Accueil périscolaire et ALSH mixte Condorcet	06 73 04 13 37
Accueil périscolaire maternel Jean de la Fontaine	01 43 82 49 11
Accueil périscolaire maternel Jean Zay	01 43 89 52 14
Accueil périscolaire élémentaire Jules Ferry	01 43 82 23 93
Accueil périscolaire mixte Marc Seguin	01 43 89 67 80
Accueil périscolaire mixte Paul Bert	01 43 89 75 08
Accueil périscolaire maternel Paul Vaillant Couturier	01 43 89 05 58
Accueil périscolaire et ALSH mixte Saint-Exupéry	01 43 89 15 70
Accueil périscolaire maternel Victor Duruy	01 43 86 86 69

Pour les mercredis, l'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée.

**MATIN :** accueil de 7h à 9h. **MIDI :** 11h30 à 13h30. **SOIR :** départ de 17h à 19h  
Les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs uniquement les journées réservées, celles non utilisées seront automatiquement facturées.

Les Données à caractère personnel collectées sont destinées à la Mairie de Villeneuve Saint-Georges et sont nécessaires à l'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires pour l'année scolaire en cours. La Mairie de Villeneuve Saint-Georges se fonde sur son intérêt public pour traiter vos données. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges en charge des traitements relatifs à la Direction de l'éducation. Elles sont conservées uniquement pour l'année scolaire en cours.  
Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges à l'adresse suivante : [dpo@villeneuve-saint-georges.fr](mailto:dpo@villeneuve-saint-georges.fr)  
Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

# Accueils de loisirs RÉSERVATIONS MATIN - MIDI - SOIR & MERCREDI

Du lundi 05 janvier au vendredi 20 février 2026



**Fin des inscriptions le  
vendredi 02 janvier 2026**

**Direction de l'Éducation  
Service Enfance**

29 rue Henri Janin

01.71.34.60.03 - [enfance@villeneuve-saint-georges.fr](mailto:enfance@villeneuve-saint-georges.fr)

## Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

Numéro de téléphone : .....

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Semaine du 05 au 09 janvier	Lundi 05			Mardi 06			Jeudi 08			Vendredi 19		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 12 au 16 janvier	Lundi 12			Mardi 13			Jeudi 15			Vendredi 16		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 19 au 23 janvier	Lundi 19			Mardi 20			Jeudi 22			Vendredi 23		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 26 janvier au 30 janvier	Lundi 26			Mardi 27			Jeudi 29			Vendredi 30		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 02 au 06 février	Lundi 02			Mardi 03			Jeudi 05			Vendredi 06		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 09 au 13 février	Lundi 09			Mardi 10			Jeudi 12			Vendredi 13		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 16 au 20 février	Lundi 16			Mardi 17			Jeudi 19			Vendredi 20		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

<b>JANVIER</b>	Mercredi 07		Mercredi 14		Mercredi 21		Mercredi 28	
Journée	J	R	J	R	J	R	J	R
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
<b>FÉVRIER</b>	Mercredi 04		Mercredi 11		Mercredi 18			
Journée	J	R	J	R	J	R		
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM		

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :  
Signature :

## Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

Numéro de téléphone : .....

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Semaine du 05 au 09 janvier	Lundi 05			Mardi 06			Jeudi 08			Vendredi 19		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 12 au 16 janvier	Lundi 12			Mardi 13			Jeudi 15			Vendredi 16		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 19 au 23 janvier	Lundi 19			Mardi 20			Jeudi 22			Vendredi 23		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 26 janvier au 30 janvier	Lundi 26			Mardi 27			Jeudi 29			Vendredi 30		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 02 au 06 février	Lundi 02			Mardi 03			Jeudi 05			Vendredi 06		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 09 au 13 février	Lundi 09			Mardi 10			Jeudi 12			Vendredi 13		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 16 au 20 février	Lundi 16			Mardi 17			Jeudi 19			Vendredi 20		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

<b>JANVIER</b>	Mercredi 07		Mercredi 14		Mercredi 21		Mercredi 28	
Journée	J	R	J	R	J	R	J	R
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
<b>FÉVRIER</b>	Mercredi 04		Mercredi 11		Mercredi 18			
Journée	J	R	J	R	J	R		
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM		

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :  
Signature :

MATIN - MIDI - SOIR

MATIN - MIDI - SOIR

MERCREDI

MERCREDI